



## Déclaration liminaire CFDT-CULTURE

### CSA spécial des ENSA – 21 novembre 2025

Madame la Présidente,

Avant tout, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue au sein de cette instance nationale dédiée aux ENSA et à vous adresser nos vœux de pleine réussite dans vos nouvelles responsabilités.

Votre arrivée intervient dans un moment où le pays traverse une instabilité politique durable, tandis que le projet de loi de finances reste attendu dans un climat d'incertitude budgétaire. Dans ce contexte, les établissements, leurs équipes et leurs directions évoluent dans un environnement brouillé, qui complique arbitrages, recrutements, conduite de projets et visibilité à court terme. Cette situation fragilise d'autant plus les ENSA, tant elles occupent un rôle essentiel dans un moment social tendu, face à l'urgence écologique, aux fortes tensions sur l'habitat en France et aux besoins croissants en aménagement, en rénovation et en qualité du cadre de vie. Former les architectes, urbanistes et paysagistes capables d'accompagner les transitions, c'est contribuer à la cohésion sociale, à l'aménagement du territoire et à la transformation durable de nos modes de vie. Dès lors, le dialogue social doit constituer un appui solide, lisible et structurant.

Or, d'une séance à l'autre, les mêmes constats reviennent, ce qui traduit l'insuffisance des réponses apportées à ce jour. Sujets reportés, lignes marquées « en cours » sans avancées concrètes, difficultés RH persistantes, absence de doctrine d'emploi, fragilité des services de scolarité, interrogations récurrentes sur les plafonds d'emploi : le tableau de suivi transmis illustre clairement ces points de blocage. Plusieurs demandes des représentants du personnel restent sans réponse opérationnelle, qu'il s'agisse des carrières des ingénieurs d'étude et de recherche, du suivi des agents relevant du MTE, de la définition d'une doctrine d'emploi réellement partagée pour les enseignants contractuels et les intervenants extérieurs, ou encore de la prise en compte structurée de la situation des services de scolarité. Il devient donc indispensable de passer d'un cycle de constats récurrents à un cycle de décisions concrètes et datées.

Les bilans RH confirment d'ailleurs les fragilités que nous remontons depuis plusieurs années. Ils mettent en lumière, une fois encore, des promotions et avancements insuffisants, des déséquilibres persistants entre filières, un recours excessif aux intervenants extérieurs pour pallier l'absence de recrutements pérennes, ainsi que des pratiques de gestion très hétérogènes selon les écoles. Les données 2021-2025 illustrent clairement un rythme d'avancement trop lent, qui fragilise la cohérence nationale du

réseau. Dans ce prolongement, la CFDT-CULTURE attend de ce CSA une visibilité sur la consolidation des parcours ATS, un engagement ferme sur les prochaines étapes des promotions et reclassements, un plan d'amélioration des carrières des enseignants-chercheurs — en particulier dans les champs les plus en tension — et une évaluation précise de l'application de l'arrêté du 5 juillet 2024 concernant la rémunération des intervenants extérieurs.

Ces constats rejoignent directement un autre chantier déterminant : la révision des conditions de rémunération des enseignants et personnels administratif contractuels. Les écoles comme les personnels expriment la même attente : disposer de règles claires, équitables et applicables partout. C'est pourquoi la CFDT-CULTURE demande une visibilité annuelle sur les enveloppes, un cadrage national garantissant l'équité entre établissements, un accompagnement RH solide, et un suivi réel des situations de précarité. Sans cela, le pilotage national perdrait sa raison d'être : sécuriser, homogénéiser et améliorer les conditions de travail.

Dans ce contexte, la programmation 2026 présentée ouvre des perspectives intéressantes — révision des arrêtés de 2005, carrières des IE/IR, situation des services de scolarité, application de l'arrêté sur les IE, bilans de recrutement et perspectives. Pour autant, pour qu'elle constitue un levier réel, elle doit désormais être consolidée : clarification de la trajectoire pluriannuelle des moyens, renforcement des équipes administratives, stratégie nationale pour la recherche dans les ENSA, anticipation des transitions écologique, numérique et territoriale. La mise à disposition d'un document consolidé, partagé et suivi point par point offrirait la méthode et la transparence nécessaires à une action efficace.

L'ensemble de ces éléments conduit à rappeler la responsabilité majeure que vous portez désormais : préserver un enseignement supérieur fondé sur le projet, articulé aux filières professionnelles et reconnaissant pleinement la place de la recherche. Rien de tout cela ne pourra se construire sans les enseignants-chercheurs ni sans des signes concrets de considération pour l'ensemble des agents des écoles. Le fonctionnement du réseau ne peut progresser que si la parole donnée en instance se traduit en actes pour les collectifs de travail.

Car les défis climatiques, territoriaux et sociaux rendent les ENSA plus indispensables que jamais. Elles doivent bénéficier d'un soutien constant, lisible et cohérent avec les missions qui leur sont confiées. Chaque décision prise ici engage la capacité du réseau à assurer le service public, à consolider les équipes et à garantir l'égalité de traitement entre les écoles.

C'est pourquoi nous attendons de ce CSA qu'il permette désormais de franchir un cap : moins de constats, davantage de décisions, et une visibilité enfin réelle pour les personnels. La CFDT-CULTURE continuera, avec exigence et responsabilité, à porter les attentes légitimes des agents du réseau des ENSA, qui assurent chaque jour une mission essentielle : former les architectes dont notre pays a besoin.

Les élu.e.s CFDT-CULTURE